

Délibération Générale colonial

DELIBERATION n° 250 portant approbation de la tranche 1961 de la Loi-Programme

n° 250

Ministère ACTES DU POUVOIR LOCAL	Date de publication 12 août 1961
Numéro JO n° 8 du 31/08/1961	Date du numéro 31 août 1961

TEXTE INTÉGRAL

Article unique. — Est approuvée la résolution du Comité directeur du FIDES n° 21 en date du 4 juillet 1961, émettant un avis favorable à l'octroi en faveur du Territoire des dotations nouvelles, au titre de la tranche 1961 de la Loi-Programme 1961-1965 et s'élevant à : — En autorisation de programme à 99,7 millions FD, — En crédit de paiement : 40 millions FD sur l'exercice 61 : 59,7 millions FD sur l'exercice 62. En conséquence, le budget spécial du plan d'équipement et de développement économique de la Côte Française des Somalis est arrêté pour la tranche 1961 de la Loi-Programme 1961-1965 : — À 99,7 millions FD en autorisation de programme . — À 99,7 en crédit de paiement dont 40 millions FD sur l'exercice 61 et 59,7. millions FD sur l'exercice 62. Conformément au tableau ci-dessus: Délibéré et adopté en séance du 12 août 1961.

Le Président de la Commission permanente,OMAR KAMIL WARSAMA.Le Vice-Président de la Commission permanente,Ahmed Hassan Ahmed.